

# Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 29 MARS 2012



## *La CUS dans la dynamique des migrations résidentielles*

**Depuis 1999, la population de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a augmenté, sous l'effet de son excédent naturel. Par le jeu des mouvements résidentiels, elle perd plus d'habitants qu'elle n'en accueille. Les départs des ménages de trentenaires avec enfants vers les territoires périphériques contribuent le plus à ce mouvement. Les échanges avec les autres régions sont déficitaires, malgré l'arrivée d'étudiants.**

En termes de population, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) se situe au 8<sup>e</sup> rang des grandes intercommunalités urbaines formées autour des principales villes françaises, hors Paris au statut particulier.

Depuis 1999, la CUS connaît un rythme de croissance annuel de sa population de l'ordre de 0,4 % par an, tiré par un solde naturel (naissances - décès) toujours excédentaire depuis de nombreuses années et moteur de l'accroissement démographique.

Dans l'ensemble des grandes intercommunalités urbaines, ce sont celles de Toulouse et de Montpellier qui enregistrent la plus forte évolution démographique sur la période 1999-2008. Toutes deux se distinguent avec un rythme de croissance annuel supérieur à 1 %, contre 0,7 % en moyenne nationale. Ce sont aussi les seules qui conservent un solde migratoire positif dans leurs échanges avec le reste de la France métropolitaine alors que les autres grandes intercommunalités, dont la CUS,

- Les migrations résidentielles entre la CUS et le reste du territoire national sont déficitaires, en moyenne de 2 200 habitants par an entre 2001 et 2006.
- 57 % des nouveaux arrivants dans la CUS ont entre 18 et 29 ans.
- 43 % des habitants qui ont quitté la CUS se sont installés dans une autre commune du Bas-Rhin.

perdent plus d'habitants qu'elles n'en accueillent.

Ainsi, alors qu'il s'était atténué dans les années 1990, le déficit migratoire de la CUS avec la France métropolitaine et les régions d'outre-mer s'est de nouveau creusé entre 2001 et 2006. Avec 52 000 arrivées pour 62 800 départs, la CUS a perdu en moyenne près de 2 200 habitants par an par le jeu des migrations résidentielles, soit plus du double qu'entre 1990 et 1999.

### **Affaiblissement de l'attractivité au-delà des limites régionales**

Cette détérioration du bilan migratoire résulte pour une part de

l'intensification des mouvements de périurbanisation qui constituent toujours la principale source de déficit. Mais elle traduit aussi un affaiblissement de l'attractivité de la capitale alsacienne au-delà des limites régionales. Si les échanges avec les autres régions alimentent toujours plus de la moitié (53 %) des flux migratoires entre la CUS et le reste de la France, leur part s'est réduite dans le sens des arrivées alors qu'elle a augmenté dans celui des départs. Le solde qui était positif dans les années 1990 s'est inversé et affiche un déficit de 700 habitants par an. Ce retournement de tendance concerne en fait toute l'Alsace et s'inscrit dans un contexte national marqué par une forte polarisation des flux migratoires vers les régions du Sud et du littoral atlantique.

Pour autant, les comportements migratoires, géographiquement typés, demeurent dans l'ensemble assez proches de ceux observés précédemment. Les échanges les plus nombreux se font toujours avec l'Île-de-France et la Lorraine, plus particulièrement avec la Moselle, loin

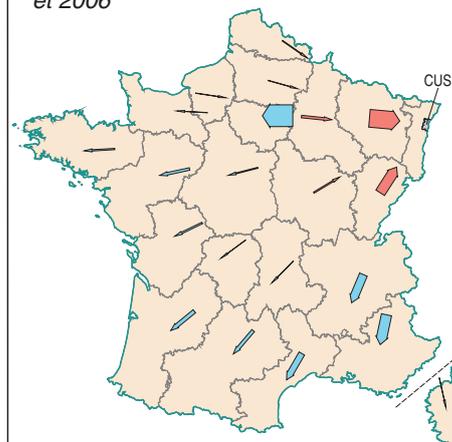
devant Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Franche-Comté et Rhône-Alpes. À elles seules, ces cinq régions totalisent près des deux tiers des flux d'arrivées (28 700) et de départs (32 200) entre la CUS et le reste de la France hors Alsace. Comme dans les années 1990, le solde migratoire est positif avec les régions du Nord et de l'Est, les gains de population les plus importants venant des régions limitrophes. Toutefois, l'excédent s'est amenuisé, notamment avec la Lorraine. Dans le même temps, le déficit a augmenté avec les régions du Sud et de l'Ouest, et plus fortement encore avec Rhône-Alpes et l'Île-de-France. Avec cette dernière, le déficit annuel (-530 personnes) a été multiplié par cinq alors que dans ses échanges avec le reste de l'Alsace (hors CUS), la région capitale apporte plus d'habitants qu'elle n'en reçoit.

### La CUS attire de nombreux étudiants des autres régions...

Les étudiants et les jeunes actifs de moins de 40 ans, parmi lesquels une forte proportion de cadres, forment

### La CUS, attractive pour les habitants des régions limitrophes

Solde migratoire de la CUS avec les autres régions (hors le reste de l'Alsace) entre 2001 et 2006



Solde en nombre de personnes

□ 2 660

◁ 890

■ solde positif

■ solde négatif

Champ : personnes âgées de 5 ans ou plus

© IGN - Insee 2011  
Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

l'essentiel des flux migratoires avec les autres régions. La CUS est toujours très attractive pour les jeunes de 18-24 ans, classe d'âge où les arrivées sont les plus nombreuses et la seule où le solde des échanges est positif (11 000 arrivées pour 5 400 départs). Les jeunes venus des autres régions sont en majorité des étudiants,

### Les arrivées d'étudiants dans la CUS ne compensent pas les départs des autres catégories de population

Profil sociodémographique des migrants entre 2001 et 2006

	Échanges avec le reste de l'Alsace			Échanges avec les autres régions			Solde total
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	
5 à 17 ans	2 060	5 440	-3 380	2 610	4 010	-1 400	-4 780
18 à 24 ans	11 060	2 450	8 610	10 970	5 370	5 600	14 210
25 à 29 ans	3 150	4 520	-1 370	5 850	7 960	-2 110	-3 480
30 à 44 ans	4 330	12 460	-8 130	6 360	9 910	-3 550	-11 680
45 à 59 ans	1 760	3 820	-2 060	2 050	3 270	-1 220	-3 280
60 ans ou plus	950	1 910	-960	830	1 710	-880	-1 840
Actifs ayant un emploi dont :	10 890	19 570	-8 680	14 280	18 840	-4 560	-13 240
<i>Cadres, professions intellectuelles supérieures</i>	1 820	4 110	-2 290	5 120	7 940	-2 820	-5 110
<i>Professions intermédiaires</i>	3 630	6 470	-2 840	4 000	5 450	-1 450	-4 290
<i>Employés</i>	3 500	4 390	-890	3 630	3 440	190	-700
<i>Ouvriers</i>	1 650	3 660	-2 010	1 250	1 430	-180	-2 190
<i>Chômeurs</i>	1 090	1 770	-680	2 090	2 990	-900	-1 580
<i>Élèves, étudiants (15 ans ou plus)</i>	8 240	1 500	6 740	8 400	3 690	4 710	11 450
<i>Enfants de 5 à 14 ans</i>	1 440	4 350	-2 910	1 870	3 190	-1 320	-4 230
<i>Retraités</i>	870	2 050	-1 180	730	1 850	-1 120	-2 300
<i>Autres inactifs</i>	780	1 360	-580	1 300	1 670	-370	-950
<b>Ensemble</b>	<b>23 310</b>	<b>30 600</b>	<b>-7 290</b>	<b>28 670</b>	<b>32 230</b>	<b>-3 560</b>	<b>-10 850</b>

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

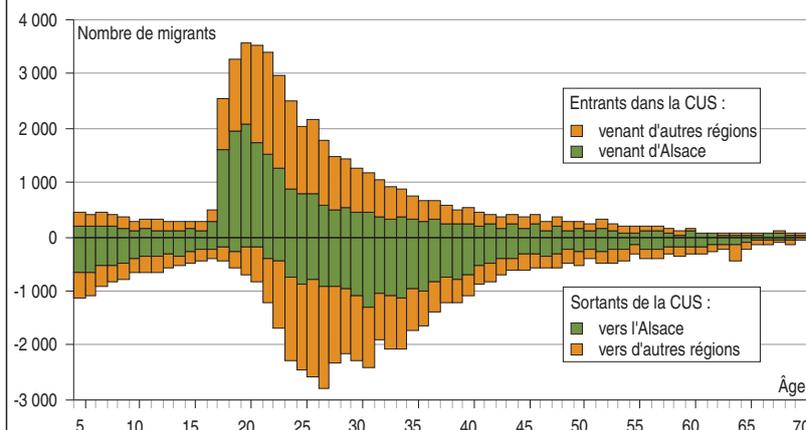
mais ils comptent aussi des actifs, en proportion moins nombreux que parmi les sortants et souvent inscrits dans un établissement d'enseignement. Plus de 40 % sont originaires des régions limitrophes, dont principalement du département de la Moselle. À elles seules, la Lorraine et la Franche-Comté contribuent pour plus des deux tiers à l'excédent migratoire dans cette classe d'âge. Dans le sens inverse, plus de la moitié des 18-24 ans qui ont quitté la CUS pour une autre région sont actifs et l'Île-de-France est leur principale destination.

### ...mais peine à les retenir une fois leurs études terminées

Si l'attractivité du pôle universitaire strasbourgeois ne se dément pas, en revanche la CUS peine plus qu'avant à retenir les jeunes qu'elle accueille une fois leurs études terminées. À partir de 25 ans, les départs excèdent largement les arrivées. C'est parmi les 25-29 ans que les migrations vers les autres régions sont les plus fréquentes et que les échanges sont le plus fortement déficitaires (5 900 arrivées pour 8 000 départs). Dans

## Échanges avec les autres régions : en majorité des moins de 30 ans

Flux migratoires entre la CUS et le reste de la France entre 2001 et 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

ces âges, la grande majorité des sortants est diplômée de l'enseignement supérieur et quitte l'Alsace pour accéder à un poste de cadre ou de profession intermédiaire. Les départs sont encore nombreux et supérieurs aux arrivées parmi les trentenaires et concernent surtout les catégories socioprofessionnelles les plus élevées. L'intensité des flux, de même que l'ampleur du déficit, se réduisent très nettement au-delà de 40 ans.

Au total, si dans ses échanges avec les autres régions la CUS gagne des étudiants (le solde est excédentaire avec la quasi-totalité des régions),

cet apport ne compense pas les pertes dans les autres catégories de population. C'est parmi les cadres, et dans une moindre mesure les professions intermédiaires, que l'écart entre arrivées et départs est le plus important. À eux seuls, les moins de 30 ans contribuent pour près de la moitié au déficit des cadres, principalement au profit de l'Île-de-France. Les échanges sont moins nombreux et plus équilibrés pour les employés et les ouvriers, et restent même légèrement excédentaires avec les régions limitrophes. C'est dans les métiers de la gestion (administration d'entreprise, banques, assurances), de l'éducation et de la santé et action sociale que les déficits sont les plus marqués. Les retraités ne représentent qu'une faible part des migrants, mais ils sont néanmoins plus nombreux à quitter la CUS qu'à venir s'y installer. Le solde des échanges est négatif avec la plupart des régions, et notamment avec Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Des échanges de proximité déficitaires

Les dynamiques résidentielles entre la CUS et le reste de l'Alsace sont très contrastées selon l'éloignement et l'accessibilité des territoires. Avec le Haut-Rhin, les comportements migratoires sont

### La périurbanisation creuse le déficit migratoire de la CUS

Flux migratoires entre la CUS et l'extérieur, entre 2001 et 2006

Zone d'échanges	Arrivées	Départs	Solde
<b>Bas-Rhin (hors CUS)</b>	<b>15 470</b>	<b>26 770</b>	<b>-11 300</b>
dont : SCoT de la Région de Strasbourg	4 620	11 280	-6 660
SCoT d'Alsace du Nord	3 090	4 110	-1 020
SCoT de la Bruche	1 530	3 130	-1 600
<b>Haut-Rhin</b>	<b>7 840</b>	<b>3 830</b>	<b>4 010</b>
<b>Lorraine</b>	<b>6 570</b>	<b>4 410</b>	<b>2 160</b>
dont : Moselle	3 830	2 230	1 600
Meurthe-et-Moselle	1 680	1 260	420
<b>Franche-Comté</b>	<b>2 560</b>	<b>1 300</b>	<b>1 260</b>
dont : Doubs	1 160	670	490
Territoire de Belfort	800	340	460
<b>Autres régions de métropole et DOM</b>	<b>19 540</b>	<b>26 520</b>	<b>-6 980</b>
dont : Île-de-France	5 400	8 060	-2 660
Rhône-Alpes	2 190	3 200	-1 010
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 620	2 890	-1 270
<b>Ensemble</b>	<b>51 980</b>	<b>62 830</b>	<b>-10 850</b>
<b>Pays étrangers et collectivités d'outre-mer</b>	<b>16 460</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

/// : non connu

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

assez proches de ceux observés avec les régions limitrophes. Les jeunes de 18 à 24 ans, pour la plupart étudiants, représentent les deux tiers des arrivants et l'excédent migratoire en faveur de la CUS (+4 000) leur est en totalité imputable. Les départs excèdent les arrivées pour les 25-34 ans, une partie des jeunes retournant dans le Haut-Rhin une fois leurs études terminées, en particulier ceux ayant suivi une formation dans le domaine de la santé.

Comme dans les années 1990, c'est dans les échanges de proximité avec le reste du Bas-Rhin que la CUS perd le plus d'habitants. En cinq ans, 26 800 personnes ont quitté la Communauté urbaine pour une autre commune du département, soit 11 300 de plus que le nombre d'arrivants ayant effectué le déplacement inverse. C'est avec le reste du SCoTers que les échanges sont à la fois les plus nombreux et les plus fortement déficitaires (-6 600). Les flux migratoires s'amenuisent et deviennent plus équilibrés avec l'éloignement. Le solde des échanges est ainsi légèrement positif avec les SCoT de Sélestat et de l'Alsace Bossue alors qu'il est négatif avec tous les autres territoires de SCoT bas-rhinois.

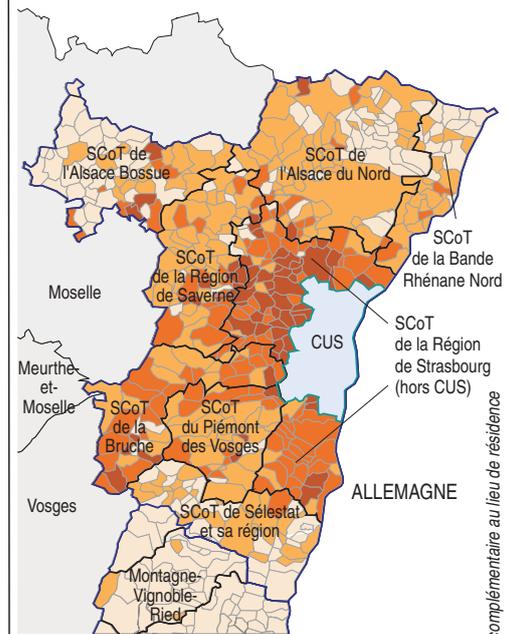
Dans le sens des départs, les mouvements résidentiels de proximité concernent principalement des actifs avec enfants, dont une forte proportion de ménages de trentenaires.

Comparée aux migrants vers les autres régions, il s'agit d'une population en moyenne plus âgée, comptant une part beaucoup plus faible de personnes seules (19 % contre 46 %) et au profil plus proche de celui des résidents dans la CUS en termes de catégorie socioprofessionnelle, avec notamment une bien moindre proportion de cadres.

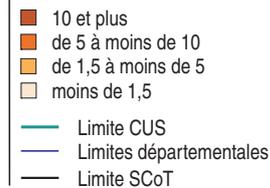
Dans six cas sur dix, les ménages ont quitté la CUS pour accéder à une maison individuelle dont ils sont le plus souvent propriétaires. Mais le lieu de travail reste dans la CUS pour la majorité (57 %) de ceux qui ont un emploi. Le changement de résidence semble donc répondre davantage à un choix de cadre de vie et ou à la recherche d'un logement accessible financièrement qu'à un rapprochement du lieu d'activité. Le SCoT du Piémont des Vosges est très attractif pour les cadres, tandis que le SCoT de la Bruche accueille un plus grand nombre d'ouvriers et de retraités, notamment dans la partie haute de la vallée concernant ces derniers.

Dans le sens inverse, les Bas-Rhinois qui s'installent dans la CUS sont plus jeunes - la moitié

## ► Migrations des ménages hors de la CUS



Part des arrivants de la CUS dans la population résidente entre 2001 et 2006 (en %)

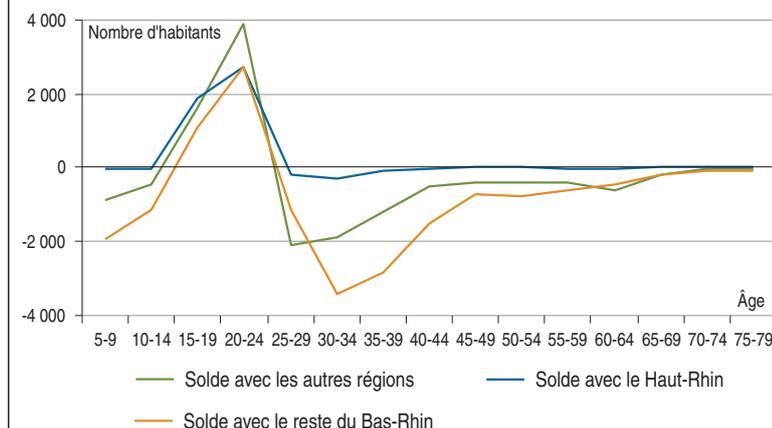


© IGN - Insee 2011  
Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

d'entre eux est âgée de 18 à 29 ans - et plus nombreux à vivre seuls ou en couple sans enfant. Il s'agit pour la majorité d'actifs, principalement des professions intermédiaires et des employés, qui pour la plupart travaillent dans la CUS. Les étudiants représentent un quart des arrivées, avec une part qui augmente avec l'éloignement.

## ► La CUS perd des trentenaires avec enfants dans ses échanges avec le reste du Bas-Rhin

Solde des échanges migratoires entre la CUS et l'extérieur entre 2001 et 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

## 16 500 arrivées de l'étranger en cinq ans

Pour la CUS, les migrations de proximité se soldent par une perte d'habitants dans toutes les classes d'âge, hormis les 18-24 ans, et dans toutes les catégories de population, hormis les étudiants. Au total, y compris les échanges avec les autres régions, la CUS a perdu 3 000 actifs et 900 enfants de moins de 15 ans par an entre 2001 et 2006. Dans le même

temps, elle a gagné en moyenne 2 300 étudiants chaque année. Ce bilan ne prend pas en compte les échanges avec l'étranger particulièrement importants dans la CUS de par la présence des institutions européennes et la situation frontalière.

Seules les arrivées sont connues : en cinq ans, 16 500 personnes qui résidaient auparavant dans un pays étranger se sont installées dans une commune de la CUS. Parmi elles, 38 % viennent d'un pays de l'Union européenne. Ces habitants venus de l'étranger représentent 24 % de l'ensemble des nouveaux résidents, une proportion équivalente à celle observée à Paris et nettement supérieure à celles des autres métropoles.

Comparés à la population venue des autres régions, les arrivants de l'étranger sont un peu plus âgés et comptent davantage de familles avec enfants. Plus d'un quart d'entre eux sont étudiants ; cadres et ouvriers sont fortement représentés parmi les actifs.

À elle seule, la ville de Strasbourg polarise les trois quarts des échanges avec les autres départements et avec l'étranger. En revanche, son poids diminue dans les migrations résidentielles de proximité, notamment dans le sens des départs. Si globalement, la moitié du déficit migratoire de la CUS est imputable à la ville de Strasbourg, cette dernière supporte seule la majeure partie des pertes avec les autres régions alors qu'elle ne contribue

qu'à 38 % du déficit avec le reste du Bas-Rhin.

Les couronnes intra-communautaires, tout comme Strasbourg, affichent toutes un bilan migratoire déficitaire avec l'extérieur. Les premières couronnes et la couronne Ouest conservent cependant un solde positif avec les autres régions. L'excédent le plus élevé est enregistré par la première couronne Sud qui abrite un campus universitaire et des casernes, mais cet apport ne compense pas les pertes avec le reste du département.

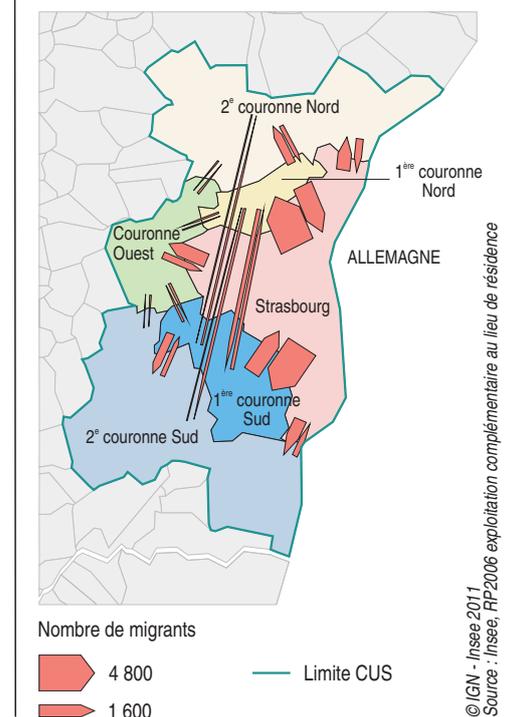
### Des mouvements centrifuges à l'intérieur de la CUS

Outre les échanges avec l'extérieur, les nombreux mouvements résidentiels à l'intérieur de la CUS opèrent une importante redistribution de population entre les différentes composantes de la Communauté urbaine. Parmi les ménages présents en 2006, 36 700, soit 18 %, résidaient hors de la CUS - en métropole ou à l'étranger - cinq ans auparavant. Dans le même temps, un quart des ménages a déménagé dans le périmètre de la Communauté urbaine : 35 500 dans la même commune et 17 000 dans une autre commune. Ces migrations internes dépassent largement en nombre les départs vers les autres communes du Bas-Rhin.

Il s'agit de mouvements à la fois de proximité et centrifuges, caractéristiques des phénomènes de

### Des migrations de proximité et centrifuges à l'intérieur de la CUS

Flux migratoires intra-CUS entre 2001 et 2006



périurbanisation, et qui se traduisent par une redistribution de la population strasbourgeoise vers les couronnes intracommunautaires. La ville de Strasbourg perd ainsi 7 000 habitants, principalement au profit des premières couronnes qui à leur tour en perdent au profit des deuxièmes couronnes. Toutes les communes en couronne gagnent des habitants au jeu des migrations internes, mais toutes en perdent dans leurs échanges avec le reste du Bas-Rhin.

La population qui change de commune de résidence à l'intérieur de la CUS présente un profil très proche de celui des migrants vers le reste du Bas-Rhin en termes de structure par âge et de catégorie socioprofessionnelle. Les ménages sont toutefois de plus petite taille et le déménagement est moins souvent l'occasion d'une accession à la propriété. Les actifs qui choisissent de rester dans la CUS y travaillent dans huit cas sur dix.

### L'effet domino des migrations de proximité

Solde migratoire par zone d'échanges entre 2001 et 2006

Composantes de la CUS	Zone d'échanges			Solde total
	Reste de la CUS	Bas-Rhin (hors CUS)	Autres départements	
Strasbourg	-7 080	-4 340	-1 250	-12 670
1 <sup>ère</sup> couronne Nord	1 020	-2 550	910	-620
1 <sup>ère</sup> couronne Sud	1 660	-1 470	1 350	1 540
Couronne Ouest	840	-1 020	250	70
2 <sup>e</sup> couronne Nord	1 630	-1 210	-590	-170
2 <sup>e</sup> couronne Sud	1 930	-710	-220	1 000
<b>CUS</b>	<b>0</b>	<b>-11 300</b>	<b>450</b>	<b>-10 850</b>

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

## Le territoire de la Communauté urbaine de Strasbourg

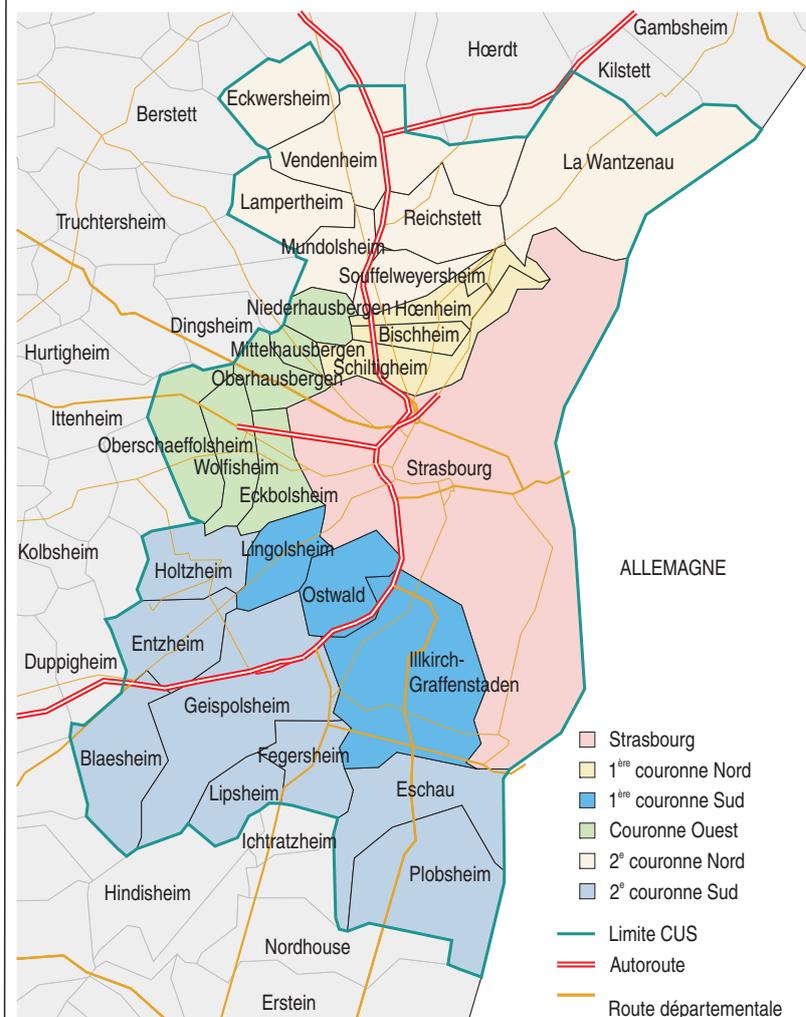
### La CUS : un quart de la population régionale

Créée par la loi du 31 décembre 1966, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) regroupe aujourd'hui vingt-huit communes. En 2008, elle compte 468 700 habitants, dont 272 100 à Strasbourg. À elle seule, la CUS regroupe un quart des habitants de la région et plus de 40 % des habitants du département du Bas-Rhin.

En progression de 0,4 % par an depuis 1999, sa population a augmenté moins rapidement qu'en moyenne dans le département et dans la région.

Le rythme d'évolution s'est ralenti au cours de la dernière décennie, notamment dans les communes situées en deuxième couronne, alors qu'il se maintient à un niveau très soutenu (1,2 %) dans le reste du SCoTeRS (SCoT de la Région de Strasbourg) dont le dynamisme démographique est porté par la périurbanisation strasbourgeoise.

Depuis 1975, la CUS est déficitaire dans ses échanges de population avec le reste de la France et seul l'excédent des naissances sur les décès contribue à sa croissance démographique.



### La CUS en chiffres

Composantes de la CUS	Population en 2008	Densité hab/km <sup>2</sup>	Nombre de personnes par ménage	Part des maisons (%)	Part des propriétaires (%)	Part des locataires HLM (%)
Strasbourg	272 120	3 477	2,0	7	26	23
1 <sup>ère</sup> couronne Nord	59 300	3 836	2,2	16	36	26
1 <sup>ère</sup> couronne Sud	54 350	1 552	2,2	30	49	19
Couronne Ouest	20 650	764	2,3	49	66	4
2 <sup>°</sup> couronne Nord	32 740	458	2,5	66	77	3
2 <sup>°</sup> couronne Sud	29 570	341	2,6	71	75	4
<b>CUS</b>	<b>468 730</b>	<b>1 493</b>	<b>2,1</b>	<b>20</b>	<b>38</b>	<b>20</b>
Bas-Rhin	1 091 020	229	2,3	48	57	11
<b>Alsace</b>	<b>1 837 100</b>	<b>222</b>	<b>2,3</b>	<b>50</b>	<b>58</b>	<b>12</b>

Source : Insee, RP 2008 exploitation principale

### Une forte incidence sur la pyramide des âges

Les mouvements résidentiels ont une forte incidence sur la pyramide des âges. Les jeunes de 18 à 29 ans, qui contribuent pour 57 % des arrivées dans la Communauté urbaine, y représentent 21 % de la population, contre 13 % dans le reste du Bas-Rhin. La proportion atteint 25 % à Strasbourg qui accueille la grande majorité des nouveaux arrivants dans cette classe d'âge.

Le départ des familles avec enfants vers les territoires périphériques se traduit par une sous-représentation des adultes de 35 à 49 ans, et corrélativement des enfants de 5 à 14 ans, dans la Communauté urbaine. Leur part dans la population y est plus faible, et leurs effectifs sont également en recul, alors qu'ils augmentent dans le reste du département. Entre 1999 et 2008, le nombre des personnes âgées de 35 à 49 ans a baissé de 3 % et celui des enfants (de 5 à 14 ans) de 6 %, tandis que sur la même période, ces classes d'âge progressaient respectivement de l'ordre de 8 % et 3 % dans le reste du Bas-Rhin.

Ces mouvements de périurbanisation ont pour autre conséquence une forte croissance des déplacements domicile-travail. En neuf ans, le nombre d'actifs occupant un emploi dans la CUS mais n'y résidant pas a augmenté de plus de 20 %.

## La CUS et les autres métropoles

Dans ses échanges avec les autres communes de la CUS, la ville de Strasbourg perd des habitants dans toutes les catégories de population ; cependant c'est parmi les trentenaires que les départs sont les plus nombreux.

Les deuxièmes couronnes Nord et Sud attirent des familles avec enfants mais sont quittées par les personnes vivant seules, principalement de jeunes actifs de 18-24 ans. L'installation dans ces territoires moins denses correspond plus souvent à une accession à la propriété (six cas sur dix) et au choix d'un habitat en maison individuelle.

La couronne Ouest et la deuxième couronne Nord se singularisent par une forte attractivité pour les cadres et les professions intermédiaires, qu'ils viennent d'une autre commune de la CUS ou de l'extérieur. Les mouvements résidentiels accentuent ainsi la concentration des catégories sociales les plus élevées dans ces territoires. La première couronne Nord accueille une population plus modeste (13 % de cadres et 27 % d'ouvriers parmi les actifs résidents, contre respectivement 24 % et 14 % en couronne Ouest). La part des personnes peu qualifiées et des chômeurs y est plus élevée, aussi bien dans la population résidente que parmi les nouveaux arrivants.

### Pour comprendre ces résultats

Les **territoires de comparaison** retenus ici sont les grandes intercommunalités formées autour des villes françaises qui structurent le territoire en aires urbaines métropolitaines (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nice, Bordeaux, Nantes, Rennes, Grenoble, Montpellier) ainsi que la Communauté urbaine du Grand Nancy, de par sa proximité géographique.

### Pour en savoir plus

"Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines", Insee Première n°1333, janvier 2011.

Un certain nombre de constantes ressort des profils migratoires des grandes métropoles : globalement, toutes zones d'échanges confondues, toutes attirent des étudiants de par la présence d'établissements universitaires et d'une offre diversifiée d'enseignement supérieur, et en même temps toutes sont déficitaires pour les autres catégories de population, en particulier pour les actifs trentenaires. Autre caractéristique commune : toutes perdent des habitants dans leurs échanges de proximité avec le reste du département où elles se situent, par le jeu de la périurbanisation qui éloigne les familles avec enfants des centres vers les périphéries.

## Forte attractivité de la métropole toulousaine

Les profils migratoires sont en revanche beaucoup plus contrastés concernant les échanges avec les territoires extérieurs à la région d'appartenance. Une opposition apparaît entre les métropoles du Sud et de l'Ouest, qui affichent un solde positif et celles du Nord et de l'Est qui sont déficitaires et dont l'aire d'attraction est plus réduite.

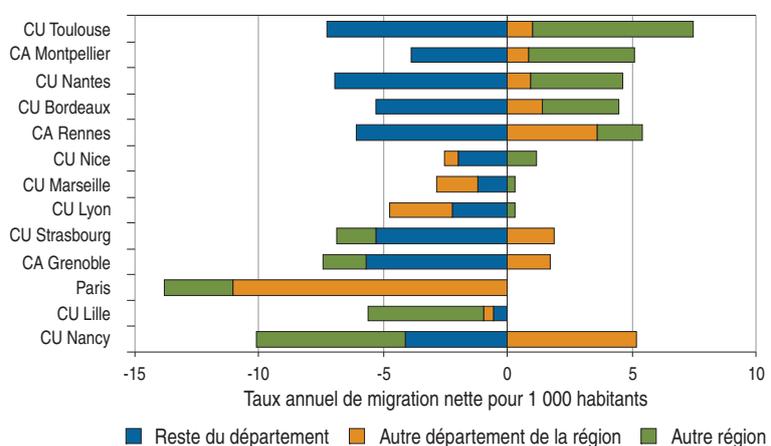
La métropole toulousaine est de loin la plus attractive avec un taux annuel de migration nette de 6,5 pour 1 000 habitants, devant celles de Montpellier, Nantes et Bordeaux. Toutes quatre gagnent des habitants venant à la fois des régions limitrophes et de régions plus éloignées. Le solde est plus faible dans les Communautés urbaines de Lyon, Marseille et Nice qui attirent des habitants de régions distantes mais sont déficitaires avec les régions voisines. À l'inverse, si les Communautés urbaines de Strasbourg, Lille et Nancy sont attractives pour les habitants des régions proches, ces arrivées ne compensent pas les départs vers des horizons plus lointains, notamment vers les régions du Sud et de l'Ouest. Le déficit est toutefois de moindre ampleur pour la CUS (-1,6 pour 1 000 habitants) que pour les Communautés urbaines de Nancy ou Lille, et la distance moyenne parcourue par les nouveaux arrivants y est plus élevée.

## La capitale, terre d'accueil des jeunes diplômés du supérieur

Les profils sont également très différenciés quant aux catégories de population attirées au-delà des limites régionales.

### La métropole toulousaine attire au-delà de ses limites régionales

Taux annuel de migration nette par zone d'échanges entre 2001 et 2006



CU : Communauté urbaine  
CA : Communauté d'agglomération

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire au lieu de résidence

## Attractivité d'un territoire : les enjeux

L'attractivité résidentielle d'un territoire se mesure à sa propension à drainer et à capter durablement des ménages et des habitants. Elle renvoie à des ressorts divers : bassin d'emploi, offre immobilière, offre universitaire et de recherche, coût de la vie mais aussi qualité de vie et aménités urbaines, offre culturelle et de loisirs, connectivité...

Depuis trois décennies, au lendemain de la décentralisation, l'attractivité, au sens large, s'est imposée dans les préoccupations des décideurs locaux, publics et privés. Plus récemment avec la mondialisation, cette préoccupation s'est accentuée avec le souci d'atteindre une masse critique, d'augmenter et d'optimiser le potentiel des échanges.

Dans ce contexte, il est primordial de cerner la réalité des mobilités résidentielles et de leurs conséquences sur les territoires. Les mobilités interrégionales changent d'intensité et de nature. Cela modifie considérablement les rapports démographiques entre les régions françaises et impacte également leurs structures démographiques. Les mobilités intrarégionales en Alsace changent également fortement. Ces mouvements migratoires aboutissent à des redistributions de populations au sein de la région dans un contexte d'élargissement des bassins d'emploi. Ils génèrent aussi une redistribution financière dans les territoires. Elles ne sont pas sans conséquences sur les capacités d'investissement des collectivités : l'accueil de nouvelles populations induit des besoins importants en équipements, en infrastructures, en transferts sociaux ou encore en animation urbaine et culturelle...

Pour les grandes agglomérations comme la CUS, l'enjeu est également de taille. Il en va de leur rayonnement, de leur capacité à attirer durablement et dans de bonnes conditions des entreprises et donc des emplois, de leur insertion dans les réseaux mondiaux, dans un contexte de forte compétition entre les grandes métropoles.

Pour toutes ces raisons, la connaissance fine des mouvements en œuvre et de leurs ressorts est utile et nécessaire d'une part pour définir une ambition pour le territoire et d'autre part pour la mise en place des politiques d'aménagement du territoire et de programmation urbaine.

**Ahmed SAÏB**

Agence de Développement et d'Urbanisme  
de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

La Communauté urbaine de Toulouse est, après Paris, la métropole qui gagne le plus grand nombre d'étudiants des autres régions (13 000). Elle arrive en tête si l'on rapporte le solde à la population résidente, suivie de près par la Communauté d'agglomération de Montpellier, avec un taux annuel de migration nette supérieur à 4 pour 1 000 habitants. A contrario, les intercommunalités de Marseille et de Nice attirent relativement peu d'étudiants des autres régions, le solde est même négatif pour la métropole niçoise. Pour la première, l'explication tient en grande partie à l'éclatement du pôle universitaire sur les sites de Marseille et d'Aix-en-Provence. La Communauté urbaine de Strasbourg, quant à elle, occupe une position médiane avec un taux annuel de migration nette de 2,1 pour 1 000 habitants.

La mobilité résidentielle est très forte au sortir de l'enseignement supérieur et la région d'études n'est pas nécessairement celle du premier emploi. Toutes les grandes intercommunalités urbaines de province perdent des jeunes

### Parmi les métropoles, la CUS en position médiane pour ses échanges de population avec les autres régions

Démographie 1999-2008 et bilan des échanges migratoires des métropoles avec les autres régions entre 2001 et 2006

	Nombre de communes	Population en 2008	Variation annuelle moyenne 1999-2008 (%)	Taux annuel de migration nette avec la métropole (‰)	Échanges avec les autres régions				
					Taux d'entrée (‰)	Taux de sortie (‰)	Taux annuel de migration nette (‰)	dont étudiants (‰)	dont cadres (‰)
Paris	1	2 211 300	0,4	-13,8	83	96	-2,7	2,0	1,3
CU Grand-Lyon	57	1 266 100	0,7	-4,5	70	69	0,3	1,6	-0,3
CU Lille Métropole	85	1 105 100	0,1	-5,6	44	67	-4,7	1,4	-1,2
CU Marseille Provence Métropole	18	1 039 700	0,7	-2,5	53	51	0,3	0,4	0,0
CU Bordeaux	27	706 800	0,8	-0,9	95	80	3,1	2,4	-0,9
CU Grand Toulouse	25	658 800	1,4	0,2	128	95	6,5	4,4	0,2
CU Nantes Métropole	24	580 800	0,5	-2,3	103	84	3,7	2,1	0,0
CU Nice Côte d'Azur	27	526 100	0,4	-1,4	62	56	1,1	-0,1	0,0
CU Strasbourg	28	468 700	0,4	-5,0	65	74	-1,6	2,1	-1,4
CA Montpellier Agglomération	31	409 100	1,2	1,2	125	104	4,2	4,2	-1,2
CA Grenoble Alpes Métropole	27	397 600	0,2	-5,7	63	72	-1,7	2,2	-1,5
CA Rennes Métropole	37	390 800	0,8	-0,7	112	103	1,8	3,5	-1,9
CU Grand Nancy	20	258 000	0,0	-5,0	74	104	-6,0	3,2	-3,3

CU : Communauté urbaine  
CA : Communauté d'agglomération

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales - RP2006 exploitation complémentaire

âgés de 25 à 29 ans dans leurs échanges avec les autres régions, en grande partie au profit de l'Île-de-France et en particulier de Paris qui gagne près de 24 000 habitants dans cette classe d'âge. La région capitale fait ainsi figure de passage obligé pour de nombreux jeunes diplômés en quête d'un emploi de cadre en début de vie professionnelle. C'est grâce à cet afflux de jeunes actifs que Paris conserve un solde migratoire largement excédentaire parmi les cadres alors que la ville est déficitaire dans les autres groupes professionnels.

En France de province, seule la métropole toulousaine accueille plus de cadres qu'elle n'en perd ; et dans trois autres - Marseille, Nantes et Nice - les arrivées équilibrent les départs. Ces quatre métropoles attirent également d'autres catégories socioprofessionnelles et sont les seules à gagner des actifs des autres régions. À l'opposé, les Communautés urbaines de Nancy et de Lille sont celles qui en perdent le plus. À Paris, les gains d'actifs

ayant un emploi, bien que relativement importants, ne compensent pas les départs d'actifs au chômage (toutefois, les données disponibles ne permettent pas de préciser si la situation de chômage est antérieure à la migration résidentielle ou non).

Les retraités sont également nombreux à quitter Paris et leurs départs constituent la principale source de son déficit migratoire avec les autres régions. La plupart des métropoles de province perdent elles aussi des retraités, mais le déficit y est de moindre ampleur que dans la capitale. Seules les intercommunalités de Nice, Montpellier et Bordeaux, qui bénéficient d'un climat plus ensoleillé, attirent des retraités des autres régions.

Dans l'ensemble des grandes intercommunalités urbaines, celle de Toulouse se démarque nettement tant par l'intensité de ses échanges avec les autres régions que par les gains de population - à la fois étudiants et actifs - que

ces derniers génèrent. Par son profil migratoire, la Communauté urbaine de Strasbourg est très proche de l'agglomération grenobloise. Les échanges avec les autres régions y sont de bien moindre intensité que pour la métropole toulousaine (65 arrivées pour 1 000 habitants en cinq ans, contre 128) et se soldent, pour l'une comme pour l'autre, par un déficit migratoire dans toutes les catégories de population, hormis les étudiants, avec des taux de migration nette comparables. La CUS se différencie néanmoins par des arrivées de l'étranger en proportion plus nombreuses. En 2006, 3,8 % de ses habitants résidaient dans un pays étranger cinq ans auparavant. Il s'agit de la proportion la plus élevée après Paris (4,7 %).

■  
**Mayette GREMILLET**  
**Christiane KUHN**  
Insee

## Pour comprendre ces résultats

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes de recensement réalisées entre 2004 et 2008. Sont considérées **migrantes** les personnes qui au moment du recensement ont déclaré résider dans une autre commune cinq ans plus tôt. La date exacte de la migration n'est pas connue et les caractéristiques sociodémographiques (âge, catégorie socioprofessionnelle...) sont celles déclarées lors du recensement. Les statistiques sur les migrants ne concernent que les personnes âgées de 5 ans ou plus.

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants du territoire étudié. Pour les échanges avec l'étranger, seules les arrivées sont connues.

**Le taux annuel de migration nette** est le rapport entre le solde migratoire annuel et la population moyenne du territoire. Il permet de comparer entre eux des territoires de taille différente.

Insee-Alsace : Cité Administrative - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : [www.insee.fr/alsace](http://www.insee.fr/alsace)

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ Rédactrice en chef : Simone Schnerf ○ Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle

Mise en page : Patricia Clot, Thana Kim, Christian Milanini ○ Cartographie : Christiane Kuhn, Dominique Callewaert

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2012 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : mars 2012